

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	51 (1937)
Heft:	1
 Artikel:	Sigillographie neuchâteloise [suite]
Autor:	Jéquier, Léon
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-744888

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sigillographie neuchâteloise

par LÉON JÉQUIER.

(Suite)

Les sceaux n'indiquent naturellement pas les émaux puisque le système de hâchures destiné à les représenter ne date guère que du XVII^e siècle.

Le plus ancien document donnant les émaux de Neuchâtel est le *Clipearius Teutonicorum* de Conrad de Mure datant de 1240 environ:

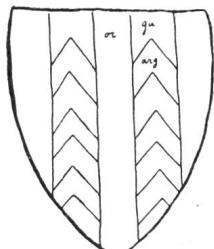


Fig. 17. Le comte Rodolphe de Neuchâtel d'après le « Codex Manesse », début XIV^e siècle.

« Niwemburg gilve zone tres atque due sunt
Albe, ne niveis rubei tractus sibi desunt »

(Neuchâtel, trois pals d'or et deux d'argent chargés de chevrons de gueules)¹⁾. Ces armes correspondent, au point de vue nombre de pals, à celles portées à la même époque par Rodolphe III sur son premier sceau²⁾. Elles sont attribuées également par le *Codex Manesse* au troubadour « Grave Rudolf von Nüwenburg »³⁾ (fig. 17).

Les armes de Rodolphe IV sont peintes dans la Tour d'Erstfelden (Uri) (début XIV^e siècle). Le champ y est d'or et les pals chevronnés d'argent et de gueules (fig. 18). Les armoiries peintes dans la Tour d'Erstfelden n'existent malheureusement plus et nous ne les connaissons que par des copies plus ou moins exactes. Celle reproduite ici l'est d'après Cysat⁴⁾.

Dans les armoriaux de Gelre (vers 1350)⁵⁾ et d'Uffenbach (fin XIV^e siècle)⁶⁾ se trouve l'écu d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent, du comte Louis (fig. 19 et 20).

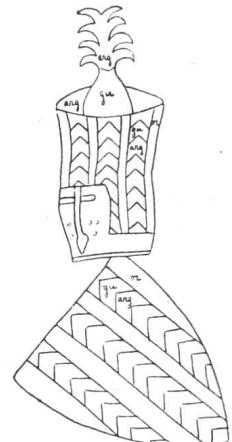


Fig. 18. Rodolphe IV de Neuchâtel. Peinture de la Tour d'Erstfelden, début XIV^e siècle.

¹⁾ *Manuel Généalogique*, t. I, p. 106; J. Grellet, *Les armes de la Maison de Neuchâtel*, Musée Neuchâtelois 1887.

²⁾ A 12 — 1247 — pl. IV (1934).

³⁾ K. Zangemeister, *Die Wappen, Helmzierden und Standarten der grossen Heidelberger Liederhandschrift (Manesse Codex)*; E. Baldinger, *Der Minnesänger Graf Rudolf von Fenis-Neuenburg*, Sonderdruck aus dem Neujahrsblatt der Literarischen Gesellschaft Bern, neue Folge, 1. Heft, 1923.

La personnalité de ce comte de Neuchâtel n'a pu encore être déterminée de manière certaine: il peut s'agir soit de Rodolphe II de Neuchâtel (11) soit de son neveu Rodolphe I de Nidau (135). L'écu ne peut nous donner aucune indication, car il a vraisemblablement été peint d'après le « Clipearius Teutonicorum » ou un autre ouvrage de la même époque sans quoi il ne porterait pas les deux pals chevronnés. A l'époque de la confection du « Codex Manesse » (début du XIV^e siècle), le comte de Neuchâtel portait trois pals chevronnés et son cousin le comte de Neuchâtel-Nidau un seul (voir par. f ci-dessous). A l'époque du Minnesänger par contre les armes des Neuchâtel paraissent plutôt avoir été une aigle que des pals chevronnés. Il n'est pas étonnant cependant que ce soit cette dernière figure qui ait été peinte dans le « Codex Manesse », car au moment de son exécution l'aigle devait être oubliée et surtout on n'avait pas alors le sens de la vérité historique.

Puisque la date de la composition des poèmes de Rodolphe de Neuchâtel est presque certaine (vers 1190/1200) on pourrait l'identifier avec assez de vraisemblance avec Rodolphe II, si à cette date le troubadour a bien porté le titre de « comte de Neuchâtel ». Rodolphe I de Nidau devait être un tout jeune homme à ce moment et dans le premier acte où il apparaît (Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, n° 48, 1201), son père seul porte le titre comtal. Il en est encore de même dans un acte de 1225 (Matile, n° 81). Ce n'est qu'en 1228 (Matile, n° 88), donc après la mort de son père qu'il est qualifié de « comes de Novocastro ».

⁴⁾ Tripet, *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*, Neuchâtel 1882, pl. I.

⁵⁾ D. L. Galbreath, *La Suisse féodale d'après l'Armorial de Gelre*, A.H.S. 1932.

⁶⁾ Mayer, *Genealogisch-heraldische Untersuchungen zur Geschichte des Alten Königreichs Burgund*, pl. 4; E. von Berchem, D. L. Galbreath, O. Hupp, *Die Wappenbücher des deutschen Mittelalters*, A.H.S. 1925.

Bien d'autres armoriaux des siècles suivants donnent les armes toujours semblables des derniers Neuchâtel, mais il n'y a que peu de sculptures à ces armes: à part le splendide Monument des Comtes dont nous avons parlé tout à l'heure je ne vois guère que l'écu d'une des fenêtres du Château de Neuchâtel (fig. 21)^{1).}

C'est aussi la Tour d'Erstfelden qui donne le premier exemple du *cimier* des Neuchâtel: un bonnet aux armes d'où sort un bouquet de plumes de gueules et d'argent (fig. 18).

Sur son premier sceau, le comte Louis a emprunté le cimier de son grand-père, Louis II de Savoie-Vaud, un buste de femme entre un vol²⁾, mais déjà avant la mort de son père il avait adopté le panache de plumes de coq³⁾ qu'il conserva sur son sceau équestre et qu'adopta aussi son fils Jean le Bel⁴⁾. D'après l'Armorial de Gelre ce panache aurait été de sable, issant d'un bonnet d'or (fig. 19).

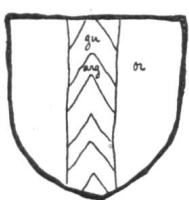


Fig. 20. Louis de Neuchâtel.
Arm. Uffenbach (fin XIV^e siècle).

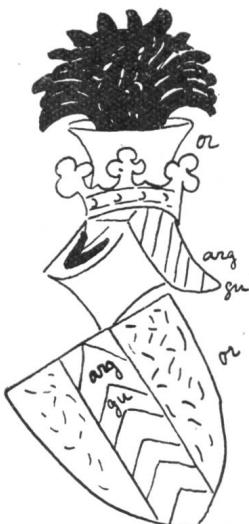


Fig. 19. Louis de Neuchâtel.
Arm. Gelre (vers 1350).



Fig. 21. Ecu du comte Louis,
au Château de Neuchâtel.

Sur les sceaux d'Isabelle (38)⁵⁾ ce panache guerrier s'est transformé en un bouquet de plumes perché sur un haut bonnet armorié.

Divers armoriaux et chroniques pour la plupart postérieurs à la mort de la dernière des Neuchâtel (1397) attribuent à cette famille des cimiers variés. Dans le *Codex von den Ersten* (1379)⁶⁾ ce sont deux cornes d'or (fig. 22), dans l'*Armorial Donaueschingen*⁷⁾ (1433) et la *Chronique de Wurstisen*⁸⁾ (1580) un bouquet de feuilles coupé d'argent et de sable, transformation du panache du comte Louis qui se trouve déjà sur les sceaux de son fils Jean et de son bâtard Vauthier⁹⁾ (fig. 23 et 24). La *Chronique de*

¹⁾ J. de Pury, *Petite flânerie héréditaire dans les rues de Neuchâtel*, Neuchâtel 1932.

²⁾ A 33 — pl. XVIII (1934) — voir la reproduction du sceau de Louis de Vaud dans les A.H.S. 1932, pl. VIII, D. L. Galbreath, *La Suisse féodale...*

³⁾ A 35 — 1338/70 — pl. XXII (1934).

⁴⁾ A 34 — fig. 8 (1935); A 39 — pl. XIX (1934).

⁵⁾ A 40 et 41 — pl. VI (1935).

⁶⁾ A. M. Hildebrandt, G. Seyler, *Wappenbuch von den Ersten genannt Codex Seffken*, Berlin 1893.

⁷⁾ Les reproductions des armoiries de l'arm. Donaueschingen sont faites d'après les photographies aimablement prêtées par M. D. L. Galbreath. Sur l'origine de cet armorial voir: Fürst zu Hohenlohe-Waldenburg, *Zur Geschichte...*, p. 3, note 8.

⁸⁾ Cliché aimablement prêté par MM. Birkhäuser & Cie., éditeurs.

⁹⁾ A 39 a — pl. III (1936); E 1 bis — fig. 78 (1935); comme nous le verrons plus bas, ce cimier a été également porté par les Fribourg et les Bade-Hochberg ainsi que par les bâtards de Neuchâtel.

*Stumpf*¹⁾ (1548) et le *Preussisches Neuburg* de P. de Hohenhard (1708)²⁾ donnent deux cimiers: un buste vêtu aux armes et un bonnet de gueules garni de plumes d'argent (fig. 25). Ce bonnet paraît aussi fantaisiste que les deux cornes du Codex von den Ersten.

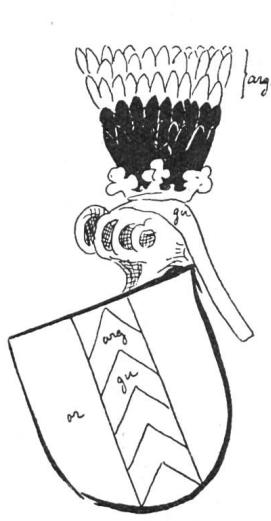


Fig. 23.
Armorial Donaueschingen (1433).



Fig. 22.
Codex von den Ersten (1379).



Fig. 24.
Chronique de Wurstisen (1580).

Le buste par contre se trouve déjà en 1441 dans le *Basler Lehensbuch* (fig. 26)³⁾ et dans un manuscrit allemand du XVI^e siècle (fig. 27)⁴⁾. Comme on ne le trouve sur aucun sceau, je pense que ce cimier a été emprunté aux comtes de Neuchâtel-Nidau par une erreur du dessinateur.

Au sommet du Monument des Comtes est un cimier formé d'un bonnet à trois pals chevronnés accosté de deux bars (fig. 28). Contrairement à l'opinion de Grellet, je ne crois pas qu'on puisse l'attribuer à la comtesse Isabelle (38) qui n'a jamais

porté pareil cimier sur ses sceaux et qui, si elle avait de bonnes raisons de mettre en vedette les armes de Montbéliard n'en avait aucune de porter à nouveau les trois pals chevronnés abandonnés par son père. Nulle part ses armes n'ont plus d'un pal et trois



Fig. 25. Chronique de Stumpf, 1548.

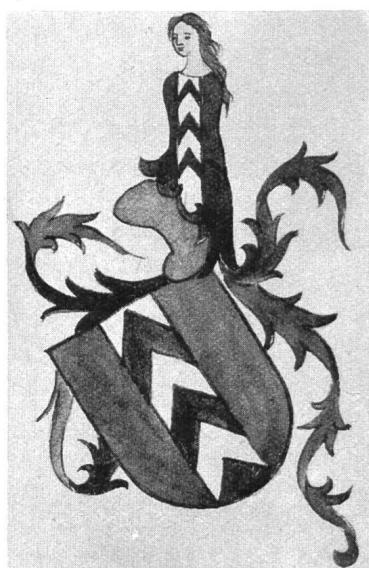


Fig. 26. Basler Lehensbuch 1441.

¹⁾ Tripet, *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*, p. 74.

²⁾ Ibid., p. 110.

³⁾ Photographie aimablement communiquée par les Archives de l'Etat de Bâle.

⁴⁾ Tripet, op. cit., p. 8.

chevrons. Il me semble plutôt que ce cimier est celui d'Amédée (18) dont la mère était la dernière des Montbéliard et dont la fille Guillemette (26) hérita de son arrière-grand-père Thierry II le comté de Montbéliard à la suite de son mariage avec Renaud de Bourgogne¹⁾. (1282).

Il s'agirait alors ici du plus ancien cimier connu des Neuchâtel. On pourrait admettre que ceux-ci ont donc eu primitivement pour cimier un haut bonnet aux armes surmonté par la suite d'un bouquet de plumes qui a pris de plus en plus d'ampleur.

* * *

Signalons pour terminer ce paragraphe que nous ne connaissons pas d'armoiries contemporaines des anciens sires de Neuchâtel ayant des supports, sinon le sceau de Rodolphe IV où l'écu est posé sur la poitrine d'une aigle et celui de Jean



Fig. 27. Manuscrit allemand, XVIe siècle.

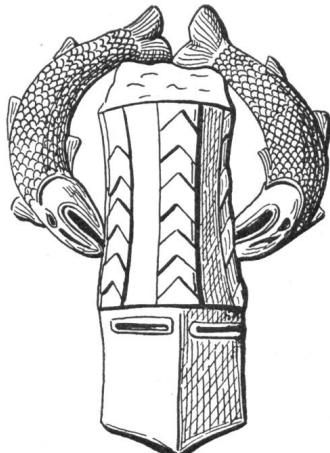


Fig. 28. Cimier du Monument des Comtes.

le Bel où il est tenu par deux sauvages²⁾. Cela n'est du reste pas étonnant puisque les supports n'ont commencé à être utilisés couramment qu'au XVe siècle en Europe occidentale³⁾, alors que les comtes de Neuchâtel étaient éteints depuis plusieurs années.

(à suivre).

¹⁾ Cette hypothèse est confirmée par la forme du casque qui paraît dater de la fin du XIIIe siècle plutôt que de celle du XIVe siècle (voir à ce sujet: Demay, *Le costume au Moyen-Age d'après les sceaux*, Paris 1880, p. 133 et 134). Il n'est pas étonnant non plus que le comte Louis qui avait déjà réemployé le tombeau de ses parents ait aussi emprunté pour le couronner le cimier de son aïeul. A vrai dire on ne voit cependant guère de quel monument ce cimier pouvait bien provenir.

²⁾ A 31 — 1342 — fig. 43 (1934); A 39a — 1362 — pl. III (1936); on ne peut considérer comme supports au sens héréditaire de ce mot l'ange et les deux sirènes du dernier sceau de la comtesse Isabelle (A 42, pl. VI (1935). Ce sont des pièces décoratives sans rapport avec les armoiries en ce sens qu'ils ne sont pas héréditaires. Les supports héréditaires dérivent fort souvent de ces décorations sigillaires du XIVe siècle.

³⁾ H. de la Perrière et du Roure de Paulin, *Les tenants, supports et soutiens dans l'art héréditaire*, Rome-Paris 1910.